

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SIRET		Ancienne adresse en cas de changement:	
Adresse du principal établissement:			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: Immobilier Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	11 684
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>	
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50% 14 522

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Tél:		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 03/06/2021	Lieu NICE
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire: EXPERT-COMPTABLE	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Signature MAURO MICHELINI	



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2020 ou exercice

Désignation de l'entreprise

du 01/01/2020

Adresse

au 31/12/2020

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ

ADRESSE COMPLETE

1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
						aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 11)	
Total des dépenses	Bénéfices imposables 9
- de l'exercice 2020 (total col.9 + total col.10) 11	- de l'exercice 2020 11
- de l'exercice précédent 11	- de l'exercice précédent 11
Nom et qualité du signataire MAURO MICHELINI EXPERT-COMPTABLE	A NICE le 03/06/2021 Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise _____

Adresse de l'entreprise _____

Numéro SIRET * _____

Durée de l'exercice en nombre de mois * [1 2]

Durée de l'exercice précédent * [1 2]

				Exercice N clos le [3 1 1 2 2 0 2 0]		Exercice N-1 clos le [3 1 1 2 2 0 1 9]		
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4			
ACTIF								
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012					
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030	580 343	270 595	309 748	325 871	
	Immobilisations financières * (1)	040	042					
	Total I (5)	044	048	580 343	270 595	309 748	325 871	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	STOCKS							
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	068	070					
	Clients et comptes rattachés*							
	Autres * (3)	072	074	792		792	481	
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	3 975		3 975	4 974	
	Charges constatées d'avance *	092	094	676		676	644	
	Total II	096	098	5 444		5 444	6 098	
	Total général (I+II)	110	112	585 786	270 595	315 192	331 970	
PASSIF								
				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		60 980	60 980			
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132					
	Report à nouveau	134		(27 243)	(25 898)			
	Résultat de l'exercice	136		(13 377)	(1 345)			
	Provisions réglementées	140						
		Total I	142		20 360	33 737		
		Provisions pour risques et charges	154					
	Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		21 213	26 410			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			291			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	273 616	273 618	271 532		
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176		294 832	298 233			
	Total général (I + II + III)	180		315 192	331 970			
REVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	15 311			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le							
A - RÉSULTAT COMPTABLE				13 1 1 2 2 0 2 0 J						13 1 1 2 2 0 1 9 J							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209						210							
	Production vendue	} biens et livraisons intracommunautaires			215						214						
			} services *			217						218	15 170 32 374				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)									222						
	Production immobilisée *										224						
	Subventions d'exploitation reçues										226						
Autres produits										230							
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)											232	15 170 32 374					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234								
	Variation de stock (marchandises) *								236								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *								240								
	Autres charges externes *	} dont crédit bail :								242	8 211 7 085						
			- mobilier														
	Impôts, taxes et versements assimilés	} dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *			243						244	4 197 4 706					
	Rémunérations du personnel *										250						
	Charges sociales (cf. renvoi 380)										252						
	Dotations aux amortissements *										254	16 123 16 131					
	Dotations aux provisions										256						
Autres charges	} dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259						262	0						
		} dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260												
Total des charges d'exploitation (II)											264	28 532 27 921					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)											270	(13 362) 4 453					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers								(III) 280								
	Produits exceptionnels								(IV) 290	343 50							
	Charges financières								(V) 294	354 459							
	Charges exceptionnelles	} dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347						300	4 5 389					
			} dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348											
Impôts sur les bénéfices *									(VII) 306								
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)											310	(13 377) (1 345)					
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2									312	314 13 377					
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318								
	Provisions non déductibles *								322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324	1 693							
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247					écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248								
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option							(Part de loyers dispensés de réintégration)	249								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999								
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											997						
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexties)	986			Zone franche urbaine (44. octies et octies A)		987			Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)		138			342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981			Jeune entreprise innovante (44. sexties A)		989			Zones de développement prioritaire (44. septies)		993			350		
	Divers ZFA NG (44. quaterdecies)	345			Investissements outre-mer		344			Zones de développement prioritaire (44. septies)		993			350		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G											993					
												991					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							352	354 11 684					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)										356						
	Déficits antérieurs reportables : *2.2.....7.16 ont imputés sur le résultat :										360						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							370	372 11 684					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : _____

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430	554 820	432		434		436	554 820	554 820
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450	5 183	452		454		456	5 183	5 183
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	20 340	472		474		476	20 340	20 340
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
	TOTAL	490	580 343	492		494		496	580 343	580 343
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520	231 820	522	15 454	524		526	247 273	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	5 183	542		544		546	5 183	
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	17 469	562	670	564		566	18 138	
	TOTAL	570	254 472	572	16 123	574		576	270 595	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
⑤					19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595		
	TOTAL				596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : _____

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B			780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés		983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	22 716
Déficits reportables		984	22 716
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	
Déficits de l'exercice		860	11 684
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870 - 984 + 860)		870	34 401

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	
--	-----	--	---	-----	--

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise :		Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Exercice ouvert le :	01/01/2020	et clos le : 31/12/2020
Durée en nombre de mois		1 2
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :		376
dont apprentis		657
dont handicapés		651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105
TOTAL 1		106
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143
Subventions d'exploitation reçues		113
Variation positive des stocks		111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153
TOTAL 2		144
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)		
Achats		121
Variation négative des stocks		145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150
TOTAL 3		152
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation		186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.T.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
2

(1) Néant *

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE [3 1 1 2 2 0 2 0]

N° SIRET []

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE []

ADRESSE (voie) []

CODE POSTAL [] VILLE []

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	400

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [MME] Nom patronymique [] Prénom(s) []

Nom marital [] % de détention [43.75] Nb de parts ou actions []

Naissance : Date [] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Titre (2) [M] Nom patronymique [] Prénom(s) []

Nom marital [] % de détention [43.75] Nb de parts ou actions [175]

Naissance : Date [] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III du C.G.1.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	400

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique I Prénom(s)

Nom marital % de détention 10.00 Nb de parts ou actions 40

Naissance : Date N° Département 99 Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle. * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE			676.36
16/12/2020 OD ASSURANCE 010121-311021	338.18 *		
16/12/2020 OD ASSURANCE 010121-311021	338.18 *		
COMPTES DE PASSIF			

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67200000 CHARGES EXPLOIT./EXER.ANT			3.58
23/06/2020 OD	3.58		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77200000 PROD.EXCEPT.EXER.ANTER			342.52
29/01/2020 VE		288.52	
29/01/2020 VE		54.00	

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	309 748		325 871		16 123	4.95
21100100 TERRAIN	18 294		18 294			
21100200 TERRAIN I	1 829		1 829			
21100300 TERRAIN	9 500		9 500			
21100400 TERRAIN I	10 076		10 076			
21300100 IMMEUBLE	164 645		164 645			
21300200 PARKING I	16 465		16 465			
21300300 RES.	85 500		85 500			
21300400 RES.	90 684		90 684			
21300410 FRAIS ACQUISITION	2 030		2 030			
21350000 AMENAGEMENT	150 254		150 254			
21350100 AMENAGEMENT	5 543		5 543			
21810000 AMENAGEM.DIVERS	5 183		5 183			
21840200 MOBILIER	15 922		15 922			
21840300 MOBILIER	418		418			
21840400 MOBILIER	4 000		4 000			
28130010 AMORT	109 081		104 142		4 939	4.74
28130020 AMORT.	9 392		8 898		494	5.55
28130030 AMORT.	22 167		19 602		2 565	13.09
28130040 AMORT.I	22 251		19 531		2 721	13.93
28130050 AMORT.FRAIS.	477		416		61	14.63
28135000 AMORT.AMENAG.	82 920		78 413		4 508	5.75
28135100 AMORT.AMANEG.	985		819		166	20.31
28180001 AMORT.AMEN.DIVERS	5 183		5 183			
28184100 AMORT.I	14 576		14 306		270	1.88
28184200 AMORT.MOBILIER	3 144		2 744		400	14.57
28184300 AMORT.MOBILIER	418		418			
TOTAL I	309 748		325 871		16 123	4.95
AUTRES CREANCES	792		481		311	64.70
44400001 CONTRIBUTION REVENUS	433		135		298	220.74
46706000 FONDS TRVX LOI ALUR	359		346		13	3.80
DISPONIBILITES	3 975		4 974		998	20.07
51200200	3 975		4 974		998	20.07
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	676		644		32	5.02
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	676		644		32	5.02
TOTAL II	5 444		6 098		655	10.74
TOTAL GENERAL	315 192		331 970		16 778	5.05

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	60 980		60 980			
10130000 CAP.SOUSCR.APPELLE VERSE	60 980		60 980			
REPORT A NOUVEAU	27 243		25 898		1 345	5.19
11000000 REPORT AN CREDITEUR 2011	808		808			
11000100 REPORT BENEFICE 2013	3 645		3 645			
11000200 REPORT BENEFICE 2015	3 192		3 192			
11000300 REPORT BENEFICE 2018	2 651		2 651			
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	32 937		32 937			
11900100 REPORT PERTE 2016	1 669		1 669			
11900200 REPORT PERTE 2017	1 588		1 588			
11900300 REPORT PERTE 2019	1 345				1 345	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	13 377		1 345		12 033	894.92
TOTAL I	20 360		33 737		13 377	39.65
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	21 213		26 410		5 196	19.68
16400100 EMPRUNT P'	20 633		25 830		5 196	20.12
16510300 DEPOT GARANTIE	580		580			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES			291		291	100.00
40100000 FOURNISSEURS			291		291	100.00
AUTRES DETTES	273 618		271 532		2 086	0.77
45511000	74 416		71 681		2 735	3.82
45511100	82 614		83 265		651	0.78
45511200	116 587		116 587			
46701100	2				2	
TOTAL III	294 832		298 233		3 401	1.14
TOTAL GENERAL	315 192		331 970		16 778	5.05

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	15 170		32 374		17 204	53.14
70830300 LOYER	6 868		6 418		450	7.02
70831000 LOYERS	4 928		22 191		17 263	77.79
70831200 LOYER	2 726		3 223		497	15.42
70880300 CH.LOC	648		542		106	19.47
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	15 170		32 374		17 204	53.14
AUTRES CHARGES EXTERNES	8 211		7 085		1 127	15.90
60610000 ELECTRICITE	512		941		429	45.61
61100000 ADHESION			20		20	100.00
61420000 CHARGES	585		364		221	60.83
61430000 CHARGES	849		800		49	6.16
61440000 CHARGES	191		197		6	2.89
61510000 ENT	494		357		137	38.37
61512000 ENT.ET REP..	733				733	
61600010 ASS. IMMEUBLE	780		762		18	2.34
61600020 ASSURANCE	132		125		7	5.43
61610000 ASSURANCE PRET	180		180			
62262000 HONORAIRES !	667		370		297	80.25
62263000 HONORAIRE	2 227		2 227			
62264000 HONORAIRES POUR LOCATION	211				211	
62270000 FRAIS D ACTES	46		49		3	7.02
62280000 HONORAIRES DIVERS	225				225	
62510000 FRAIS DEPLACEMENT GERANT	27		324		297	91.67
62610000 FRAIS POSTAUX	7		23		16	70.64
62780000 FRAIS & COMM. BANCAIRES	346		347		1	0.17
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	4 197		4 706		509	10.82
63155000 CRL	363		796		433	54.40
63512000 TAXES FONCIERES	1 276		1 297		21	1.62
63512100 TAXE FONCIERE	698		771		73	9.47
63512200 TX FONCIERE .	167		168		1	0.60
63513100 TAXE HABITATION	1 693		1 674		19	1.14
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	16 123		16 131		8	0.05
68112100 DOT.AMORT.IMMO. CORPORELL	16 123		16 131		8	0.05
AUTRES CHARGES	0				0	
65880000 ARRONDIS	0				0	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	28 532		27 921		610	2.19
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	13 362		4 453		17 815	400.07
PRODUITS EXCEPTIONNELS	343		50		292	578.66
77200000 PROD.EXCEPT.EXER.ANTER	343		50		292	578.66
CHARGES FINANCIERES	354		459		104	22.76
66116100 INTERETS PRET AV.FLEURS	354		459		104	22.76
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4		5 389		5 385	99.93
67200000 CHARGES EXPLOIT./EXER.ANT	4		5 389		5 385	99.93

